

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'approfondissement en sciences biomédicales vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences biomédicales ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Élargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans différents domaines des sciences biomédicales, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en sciences biomédicales.

Au terme du complément disciplinaire en sciences biomédicales, l'étudiant est capable de :

- Compl-discpl.1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines d'intérêt afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.
- Compl-discpl.2. Développer une analyse approfondie et intégrée de questions concrètes en sciences biomédicales relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
- Compl-discpl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences biomédicales.
- Compl-discpl.4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Deuxième bloc annuel de bachelier

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants :

○ WSBIM1205	Introduction à la toxicologie	Nathalie Delzenne Philippe Hantson Vincent Haufroid Perrine Hoet François Huaux Dominique Lison (coord.) Pierre Wallemacq	30h	3 Crédits	2q	x	
○ WSBIM1211	Méthodologie de la biologie cellulaire et moléculaire	Guido Bommer Jean-François Collet (coord.) Stefan Constantinescu Christophe Pierreux Donatienne Tyteca (supplée) Christophe Pierreux Donatienne Tyteca	22.5h	3 Crédits	2q	x	
○ WSBIM1206	Du nutriment à l'aliment	Sonia Brichard Jean-Paul Thissen	30h	3 Crédits	1q	x	
○ WSBIM1220	Neurobiologie	Frédéric Clotman Emmanuel Hermans (coord.) Aleksandar Jankovski	30h	3 Crédits	2q	x	
○ WSBIM1207	Introduction à la bio-informatique	Laurent Gatto	15h+20h	3 Crédits	2q	x	

o Troisième bloc annuel de bachelier

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants :

○ WFARM2139T	Pharmacogénomique et toxicologie (partim toxicologie, 30h)	Laure Bindels	30h	3 Crédits	1q	x	
○ WSBIM1320	Introduction aux approches expérimentales de la biologie cellulaire et moléculaire	Anne des Rieux Sandrine Horman Donatienne Tyteca (coord.)	30h	3 Crédits	2q	x	
○ WSBIM1305	Introduction à la nutrition humaine	Véronique Beuloye Sonia Brichard (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x	
○ WSBIM1321	Éléments de neurosciences, 2e partie	Frédéric Clotman Philippe Gailly Pascal Kienlen-Campard (coord.)	30h	3 Crédits	1q	x	
○ WSBIM1322	Bioinformatique	Laurent Gatto	30h+10h	3 Crédits	1q	x	

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme ws bim100p) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le réglement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

> [Bachelier en sciences biomédicales](#) [prog-2019-sbim1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

La mineure d'approfondissement en sciences biomédicales est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biomédicales.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences biomédicales, cette formation donne accès au Master 60 et 120 en sciences biomédicales.

INFOS PRATIQUES

Inscription

1. L'inscription se prend en même temps que l'inscription au programme de bachelier en sciences biomédicales.
2. L'inscription aux activités se prend en même temps que l'inscription aux activités des 2e ou 3e blocs annuels du programme de bachelier en sciences biomédicales, via le bureau virtuel de l'étudiant.e.
3. Toute demande de modification après la période d'inscription doit être transmise au secrétariat.

Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html> (<https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>)

Horaire des examens

Les horaires des examens sont communiqués en temps utiles via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html> (<https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>)